

Réf: Dossier N° : 55339

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « PEACE KEEPER SECURITY » en abrégé «PK SECURITY »

Siège social : ABIDJAN - BINGERVILLE Adjamé-Bingerville,

Résidentiel-Lot 1322, Ilot 133, BP 223 BINGERVILLE

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date des 14 et 19 Sept. 2018 reçus par Me KRAMO SIMPLICE KOUAKOU, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 11 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « PEACE KEEPER SECURITY » en abrégé «PK SECURITY ».

Objet: La sécurité des personnes et des biens, La garde rapprochée, L'installation de systèmes de sécurité, La vidéo surveillance, La brigade cynophile, Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité, ou à tous autres objets similaires ou connexes susceptibles d'en favoriser la réalisation ou la promotion.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - BINGERVILLE Adjamé-Bingerville, Résidentiel-Lot 1322, Ilot 133, BP 223 BINGERVILLE

GERANT: Monsieur KOUAME KOUADIO DIT AHOUTOU FRANCIS.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-26636 du 11/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23977 du 11/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

